

Linguistique générale 3

Les Actes de Langage

L'utilisation du langage est étudié comme (un acte)

c.-à-d.: l'étude des actes de langage s'appelle (la pragmatique)

-1-Les Actes Locutoires:

Ils consistent à dire qqch, l'énoncé ou le contenu du message peut être faux, mais l'énonciation est indiscutable.

Ex: il fait beau.

-2-Les actes illocutoires:

Ils désignent les actes locutoires qui manifestent l'intention de

celui qui produit.

Ex: il fait beau.(j'aime sortir pour se promener)

Ces actes sont en plusieurs sortes:

* assertifs —————→ qui affirment qqch.

Ex: je te dis qu'il fait beau.

* expressifs —————→ qui expriment les sentiments de
l'énonciation. (l'énonciateur).

Ex: (qu'il fait beau)

* Persuasifs —————> qui cherchent à convaincre

Ex: Ne vois-tu pas qu'il fait beau?

-3- Les Actes perlocutoires:

Ces actes sont illocutoires qui produisent un effet.

* Ferme la porte —————> un acte illocutoire persuasif, il devient perlocutoire s'il convainc le récepteur de fermer la porte.

Certains de ces actes contiennent eux mêmes d'effet qu'il produise.

Ex: je te promets de revenir

—————→ la promesse est un acte en soi

tu as raison : qui est un acte de concession .

L'acte de l'énoncé et le contenu sont en opposition.

Ex: je vous interdis de penser aux voyages

—————→ le résultat est le contraire du contenu de l'énoncé.

La Fin